

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 22 septembre 2022

Délibération n°20220922_14

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : **70**

Présents : 45

Suppléants : 4

Pouvoirs : 8

= **VOTANTS : 57**

- dont « pour » : 57

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**Objet : Désignation de nouveaux membres pour siéger à la commission d'appel d'offres
(marchés et DSP)**

Le jeudi 22 Septembre 2022, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 16 septembre 2022, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle des Fêtes de LUXÉ.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte - CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Éric – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie - AGUESSEAU Norbert - MAINGUET Martine - BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick – FLAUD Yves – KAUD Pascal - TEXIER Didier – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre – LAMAZIERE Véronique – TYSSANDIER Maguy – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian – THURU Marie-Danièle LEMAIRE Marie-Claude – HENTRY Jimmy - CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - NAFFRICHOUX Marc – MUGNIER Pierre-Hermann - BERTRAND Didier - GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques – CLAVAUD Gérard – MARCELIN Céline – DANEDE Laurent - BOUCHET Éric - LACROIX Aurélie - BOURABIER Jacques – ETIENNE Murielle - SOURY Christine - POTEL Maryse - CAMY Bruno - ROUMAGNE Magalie - PINTUREAU Romain CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – MAGNANT Jocelyne – GOYAUD Philippe.

Suppléants remplaçant un titulaire :

1-SOURISSEAU Damien suppléant de COMBAUD Alain

2-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy

3-RAMEZI Christelle suppléante de PINEAU Francine

4-JONQUET Jean-Louis suppléant de JÉROME Géraldine

Pouvoirs :

1-GEOFFRION Olivier pouvoir à FOURÉ Brigitte

2-CHAMPALOUX Didier pouvoir à SOURY Christine

3-PERCHE Marie-Annick pouvoir à BERTRAND Didier

4-BORNE Bernard pouvoir à KAUD Pascal

5-FAURE Sigrid pouvoir à COYAUD Pierrick

6-DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à POTEL Maryse

7-LASBUGUES Elisabeth pouvoir à CAMY Bruno

8-SEVRIT Raymond pouvoir à BOIREAUD Philippe

Absents : BLANCHON Alain – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle - DURAND Jean-Louis - LAVERGNE Didier - JEUNE Karine – VIGNET Aurélie - TEILLET Anne – VERGNAUD David – MAHÉ Jacques - (*titulaire de Vouharte en attente élections*) – départ de CRINE Jean-Jacques avec pouvoir de CHARRIAUD Sébastien.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : Désignation de nouveaux membres pour siéger à la commission d'appel d'offres (marchés et DSP)

Le Conseil Communautaire,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 1414-2,

Vu la délibération n°20200730_04 du 30 juillet 2020 créant une commission d'appel d'offre et de délégation de service public à titre permanent et désignant ses membres,

Vu les résultats du scrutin,

Considérant que la commission est présidée par le Président de la communauté de communes Cœur de Charente ou son représentant et que le conseil communautaire doit élire cinq membres titulaires et suppléants en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Monsieur le Président propose de désigner 2 nouveaux membres titulaires en remplacement de M. Didier CHAMPALOUX et de M. Franck BONNET.

Monsieur le Président invite les conseiller(e)s communautaires souhaitant siéger à la commission, en tant que titulaire, à se faire connaître. Par suite, il est procédé à la désignation ou l'élection du délégué(e).

Membres titulaires (5) :

DANEDE Laurent, conseiller communautaire de Tourriers

CHABAUTY James, conseiller communautaire de Montignac-Charente

BERTRAND Didier, conseiller communautaire de Puyréaux

SEVRIT Raymond, conseiller communautaire de Villejoubert

CAILLAUD Nadia, conseillère communautaire d'Aigre

Membres suppléants (5) :

COMBAUD Renaud, conseiller communautaire d'Aigre

HENTRY Jimmy, conseiller communautaire de Mansle

THURU Marie-Danièle, conseillère communautaire de Mansle

BORDES Jean-Jacques, conseiller communautaire de St Amant-de-Boixe

LIOT Gérard, conseiller communautaire d'Aussac-Vadalle.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :

- **D'approuver la composition de la commission d'appel d'offres telle que précitée.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Christian CROIZARD

